
Téléphone : 02 54 80 94 13

Télécopie : 02 54 80 89 96

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2010

L'An deux mil dix, le 1er Avril, à 17 H 45, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur RONCIER Jean, Maire

Etaient présents : Mrs RONCIER J, ROULLEAU O, FUSIL J.P., BIARD JP.,
Mrs THUILLIER J Cl., TOURNEUX A,
Mmes GLOANEC-MAURIN K et PERAL Ch.

Etaient absents : Mrs BESSE T, FARDEL E et NERACOU LIS F, excusés.

Monsieur Thierry BESSE ayant remis un pouvoir à Monsieur Olivier ROULLEAU

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Jean-Claude THUILLIER a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 25 Mars 2010

Nb de membres en exercice : 11 Nb de membres présents : 08 Nb de votants : 09
EXPRIMES : 09 POUR : 09 CONTRE : 0

Hommage à Paul Boulay

Adieu Paul, le philosophe...

Du 1er Juillet 1906 au 26 Mars 2010, cent quatre années de curiosité, de ténacité, de lucidité et de générosité pour Paul Boulay.

Notre centenaire a disparu et nous lui rendons un grand hommage.

Son regard sur le monde, sur la ruralité, sur Saint Agil nous manquera.

Très vite éprouvé par la vie en perdant son épouse très jeune, il a traversé le siècle avec tant de philosophie que, même prisonnier de guerre en Allemagne, il fut toujours porté par les ressorts de la vie.

Nous aimions tous l'entendre raconter l'Histoire parce que sa parole était universelle.

Mais ce que nous aimions aussi, c'était de le croiser sur son vélo, plein de vitalité.

Pour nous tous, Paul représentait l'espoir d'une longue vie.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2009 qui se résumant ainsi :

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2009 s'élèvent au total à 295 835,92 €, les dépenses de fonctionnement 2009 étant de 224 224,54 €, il ressort un excédent de clôture de 71 611,38 €. **Section d'investissement**

Les recettes s'élèvent à 92 400,72 € et les dépenses à 117 549,04 €, soit un besoin de financement d'investissement de 25 148,32 de €

AFFECTATION DU RESULTAT 2009

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2009 comme suit :

* 45 000 € au C/1068 de la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement 2009 et les travaux 2010.

* 26 611,32 € en report à la section de fonctionnement du B.P. 2010.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2010 comme suit :

Section de fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 300 403 €.

Section d'investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 121 515 €.

IMPOSITION DIRECTE LOCALE

Le Conseil Municipal décide maintenir les taux d'imposition 2009 soit pour 2010 :

taxe d'habitation :	13,27 %	soit un produit de	28 676 €
taxe foncière bâti :	20,92 %	soit un produit de	29 539 €
taxe foncière non bâti	49,38 %	soit un produit de	27 752 €

Sur un produit total de 85 967 €, 19 987 € sont reversés à la Communauté de Communes des Collines du Perche au titre de reversements de fiscalité.

SERVICE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP)

Approbation du compte de gestion et du compte administratif d'AEP 2009

Section d'exploitation, les dépenses réalisées sont de 23 555,26 € et les recettes s'élèvent à 59 210,60 € soit un excédent d'exploitation de 35 655,34 €

Section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 4 467,16 € et les recettes à 55 609,41 € soit un excédent d'investissement de 51 142,25 €.

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de clôture 2009 comme suit :

* 10 000 € au C/1068 du B.P. 2010

* le solde disponible soit 25 655,34 € est affecté à l'excédent d'exploitation reporté du budget primitif 2010.

* L'excédent d'investissement de 38 943,41 € est affecté à la section d'investissement du B.P. 2010.

Vote du budget primitif d'AEP 2010

Section d'exploitation, les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 77 588 €.

Section d'investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 58 114 €.

SERVICE ASSAINISSEMENT

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2009

Section d'exploitation, les dépenses réalisées sont de 721,38 € et les recettes s'élèvent à 12 113,55 € soit un excédent d'exploitation de 11 392,17 €

Section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 13 081,68 € et les recettes à 18 121,00 € soit un excédent d'investissement de 5 039,32 €.

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat 2009 comme suit :

* 10 500 € au C/1068 pour financer les travaux de la section d'investissement 2010 ;

* 892,17 € en report à la section d'exploitation du budget primitif 2010.

Vote du budget primitif Assainissement 2010

Section d'exploitation, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 14 892 €.

Section d'investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 397 056 €.

BUDGET SPECIFIQUE LOTISSEMENT DES GRENOUILLETES

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2009

Section d'exploitation, les dépenses réalisées sont de 1 278,54 € et les recettes s'élèvent à 1 278,54 € soit un excédent d'exploitation de 0 €

Section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 1 278,54 € et les recettes à 900,79 € soit un déficit d'investissement de 377,75 €.

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat 2009 comme suit :

377,75 € en dépenses au C/001 de la section d'investissement du budget primitif 2010.

Vote du budget primitif lotissement 2010

Section d'exploitation, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 36 957 €.

Section d'investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 45 779 €.

SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2010

Le Conseil Municipal vote une enveloppe globale de 4 500 € au titre des subventions accordées aux associations pour l'année 2010. Les subventions d'un montant supérieur à 99 € seront versées sous réserve de la présentation du bilan financier et du bilan des activités 2009 des associations concernées.

TRAVAUX EGLISE – PROPOSITION MAITIRSE D'ŒUVRE DU CABINET JEAN-PHILIPPE BARTHEL

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée la nécessité d'établir un diagnostic des travaux à réaliser sur l'église et donne lecture du contrat de maîtrise d'œuvre du Cabinet Jean-Philippe BARTHEL de BLOIS. Ce contrat comprend deux tranches : une tranche conditionnelle et une tranche ferme. Compte tenu des travaux à engager et non estimés à ce jour, le Conseil Municipal sollicite un contrat de maîtrise d'œuvre en dissociant la tranche ferme de la tranche conditionnelle.

QUESTIONS DIVERSES

Atelier artisanal « La Sellerie Percheronne »

Suite aux propositions formulées à la Société « La Sellerie Percheronne » souhaitant devenir propriétaire des locaux, Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme BUSCHHOFF a émis un avis favorable pour une location-vente.

Reprise du commerce 1 Place de La Poste

Le Conseil Municipal a pris connaissance du projet de Mme Carla LOPES DA SILVA souhaitant reprendre le commerce. La commission « Commerce » se réunira le 13 Avril prochain pour approfondir l'étude de ce projet en présence de l'intéressée.

Bâtiments mairie

Lorsque l'agent d'entretien aura repéré les canalisations d'évacuations des eaux usées des toilettes publiques, prévoir une réunion de la commission des bâtiments pour la construction d'une salle d'archives et de toilettes à la Mairie.

Le Maire,

J. RONCIER.
